

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2021

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4565)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL50

présenté par
M. Pont, rapporteur

ARTICLE 2

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« c bis) Au dernier alinéa du J du II, le mot : « deuxième » est remplacé par le mot : « troisième » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.